

Les bénévoles de l'association Mobilité solidaire répondent aux contraintes de mobilité



L'association Mobilité solidaire à la Maison des services de Lussac-les-Églises.

L'association bénévole Mobilité solidaire, basée dans le nord de la Haute-Vienne, répond aux habitants qui ont des difficultés pour se déplacer. Ce jour-là, le téléphone n'arrête pas de sonner.

À Lussac-les-Églises, l'association Mobilité solidaire s'est installée dans la Maison France services le temps d'une journée pour sa permanence téléphonique.

L'association de bénévoles créée en septembre 2022 est une entité du Secours catholique, montée à l'initiative de l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps). Elle répond aux contraintes de mobilité pour les habitants du nord de la Haute-Vienne.

La demande est croissante : l'association a déjà enregistré 712 missions depuis janvier contre 637 en 2023, signe que l'accès aux services publics est un enjeu vital, au centre des prochaines législatives.

Les raisons sont souvent médicales

« La situation est très compliquée pour les personnes seules qui se retrouvent loin de tout. Nous couvrons la communauté de communes du Haut Limousin en Marche mais il nous arrive de déborder », témoigne Bernadette Renard, dont le téléphone ne cesse de sonner.

Son objectif : caler les trajets de ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer, en fonction de la disponibilité des quarante-quatre chauffeurs de l'association répartis sur le territoire.

Dans la plupart des cas, les personnes appellent pour raisons médicales (39,61 %) dans l'impossibilité de conduire à cause d'un état de santé dégradé. Pour des raisons de coûts, elles préfèrent solliciter l'association plutôt que le taxi conventionné ou le VSL, dont les frais de transport ne sont remboursés qu'à hauteur de 55 % par l'Assurance maladie sur prescription médicale de transport, hormis certaines conditions exceptionnelles.

Avec l'association Mobilité solidaire, le trajet coûte 30 centimes du kilomètre. Un soulagement pour cette dame de La Croix-sur-Gartempe qui appelle pour la première fois ce matin-là. Elle doit se rendre à la polyclinique Chénieux de Limoges. Le tarif n'est « vraiment pas cher » et le voyage avec le chauffeur bénévole permet de créer du lien social.

« Donner une solution sur la mobilité permet aux personnes de se rendre à leur rendez-vous, qu'il soit médical ou autre. Chez nous, il n'y a pas de hiérarchie dans l'importance des missions, souligne Henri Onillon, responsable de Mobilité solidaire. Permettre à un jeune de se rendre à son club de foot parce que sa famille n'a pas de voiture est également essentiel. » Les loisirs représentent 5,06 % des demandes, ponctuelles ou régulières.

En « grande situation de détresse »

Pour permettre à Mobilité solidaire de répondre à la demande, la communauté de communes du Haut Limousin en Marche verse 5.000 euros de subventions à l'association. Les communes partenaires de Mobilité solidaire - Bellac, Magnac-Laval, Le Dorat, Lussac-les-Églises et Val-d'Oire-et-Gartempe - achètent également des coupons à l'association pour les redistribuer aux bénéficiaires au tarif de 30 centimes du kilomètre.

La maison du département, le CCAS, les assistantes sociales et l'Udaf, partenaires de la structure bénévole, orientent les publics en demande vers l'association.

Le téléphone ne cessera pas de sonner entre dépannage et missions longues. Une dame de Droux a besoin d'être emmenée chez le médecin à Saint-Léger-Magnazeix, chez le kiné à Bellac et chez l'ostéo à Saint-Junien. C'est un peu le casse-tête. « Ne vous inquiétez pas, on va se débrouiller ! », rassure Bernadette Renard, avant de raccrocher. « Tout repose sur les chauffeurs qui font leur maximum pour se rendre disponibles. Ils sont principalement retraités, mais aussi salariés ou dans l'attente de trouver un emploi. »

L'association répond à toutes sortes de demandes. Pour les courses (27,81 %), les trajets ponctuels, comme se rendre à la gare ou au lycée (8,99 %) mais aussi pour le travail (2,95 %). Toutes les générations sollicitent l'association, des personnes de 75 à 90 ans (37,96 %) aux

jeunes de moins de 25 ans (3,65 %), en passant par les 60-75 ans (29,20 %) et les 25-60 ans (24,09 %).

L'offre actuellement proposée sur le territoire - un TER Limoges-Poitiers, des cars régionaux sur les trajets Le Dorat-Bellac-Limoges, Châteauponsac-Limoges et Magnac-Limoges - ne correspond pas suffisamment aux contraintes quotidiennes de la population éloignée des communes les plus dynamiques, parfois en « très grande situation de détresse ».

Aline Combrouze